

## **Ceux qui partent, ceux qui restent. Les mobilités résidentielles dans les villes en décroissance**

**Mathilde Rudolph**

### **Dossier : Villes en décroissance**

*En s'intéressant aux mobilités résidentielles, Mathilde Rudolph ouvre la boîte noire des processus de décroissance urbaine en France. L'auteure souligne à quel point ces mobilités sont socialement sélectives, favorisant le maintien des populations ouvrières et, à l'inverse, limitant l'arrivée des cadres, ce qui contribue à approfondir les différences dans la composition sociale des villes en décroissance et des villes en croissance.*

La littérature internationale sur les *shrinking cities*, qui s'est considérablement étoffée, permet désormais de comprendre finement les causes du déclin des villes : la globalisation (et l'accélération des flux de personnes et d'investissements qu'elle a entraînée), la désindustrialisation, et la suburbanisation (Oswalt 2006). En revanche, les conséquences, autres que la seule perte de population, restent largement absentes de l'analyse. En s'intéressant aux mobilités résidentielles dans les villes en déclin, il s'agit ici de décomposer un des processus de la décroissance urbaine en identifiant les individus qui restent ou qui partent de ces villes. Dans un contexte économique et politique de valorisation de la mobilité, qui suppose pourtant un accès à des ressources financières et culturelles inégalement réparties selon la position sociale des individus (Remy 2000), c'est plus précisément sur l'étude des mobilités résidentielles et de leur sélectivité que cet article se penche. Les comportements face à la mobilité résidentielle des différents groupes sociaux seront comparés entre villes en croissance et villes en décroissance, en tenant compte du fait que, d'une part, ces mobilités sont influencées par les caractéristiques des territoires, mais d'autre part qu'elles contribuent aussi à définir l'attractivité de ces mêmes territoires (Lelévrier 2010).

### **Des villes en décroissance françaises en mal d'attractivité**

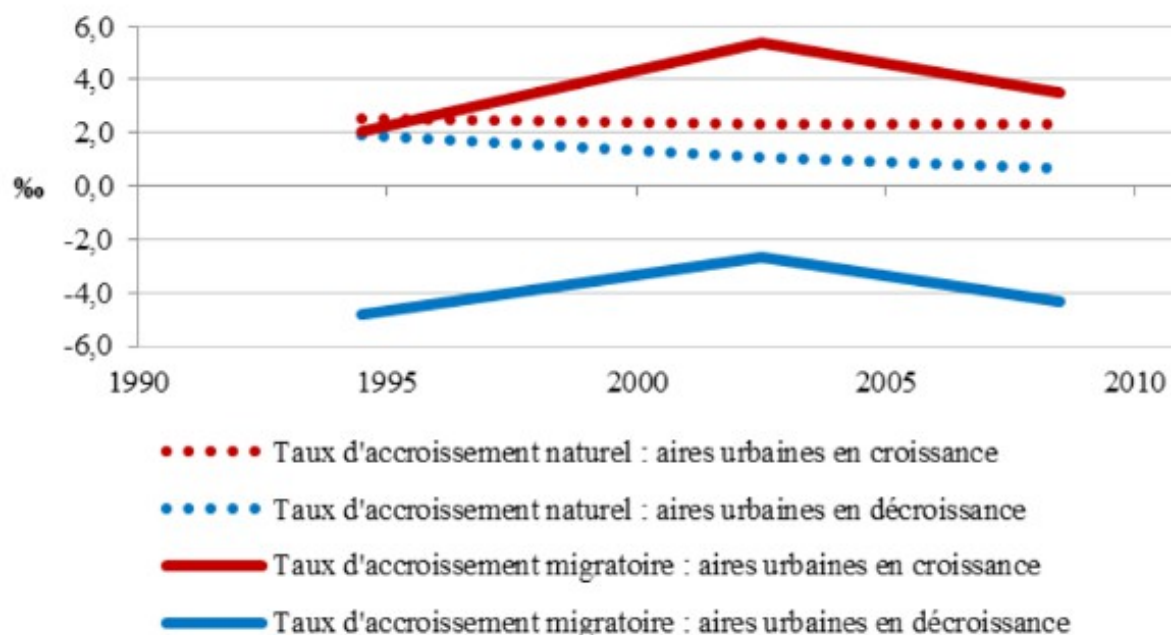
Si les causes et les manifestations du déclin urbain peuvent varier d'une ville à l'autre, le critère de définition commun à toutes les villes en décroissance est la perte de population (Haase *et al.* 2016). Cette baisse peut provenir soit d'un nombre de décès relativement élevé qui ne serait pas comblé par le nombre de naissances, soit des effets de la migration, où les départs d'habitants seraient plus nombreux que les arrivées. Dans le cas français, la baisse de population dans les villes en décroissance<sup>1</sup> est principalement liée à un déficit migratoire (Rudolph 2015 ; Wolff *et al.* 2013).

---

<sup>1</sup> Dans cet article, les « villes en décroissance » renvoient aux aires urbaines ayant perdu des habitants entre 1990 et 2011. Le choix de cette période d'analyse permet un regard sur les tendances récentes du phénomène de décroissance, phénomène qui s'est accéléré au milieu des années 1990 en Europe.

Dans ces villes, les taux d'accroissement migratoire<sup>2</sup> affichent des valeurs négatives, tandis que dans les villes en croissance, les arrivées sont plus nombreuses que les départs (figure 1). À l'inverse, comme les villes en croissance, les villes en décroissance présentent des taux d'accroissement naturels positifs, traduisant un nombre de naissances supérieur à celui des décès. Cette situation s'explique entre autres par les niveaux relativement hauts de fécondité en France (environ deux enfants par femme) qui assurent l'augmentation de la population au niveau national (Prioux 2007). Ainsi, les différences de trajectoires démographiques entre les villes en croissance et en décroissance reposent principalement sur la composante migratoire, c'est-à-dire sur la capacité des villes à « retenir » leurs habitants ou à en « attirer » de nouveaux.

**Figure 1. Taux d'accroissement naturel et taux d'accroissement migratoire dans les aires urbaines selon leur évolution démographique (en croissance ou en décroissance) sur trois périodes (1990-1999, 1999-2006 et 2006-2011)**

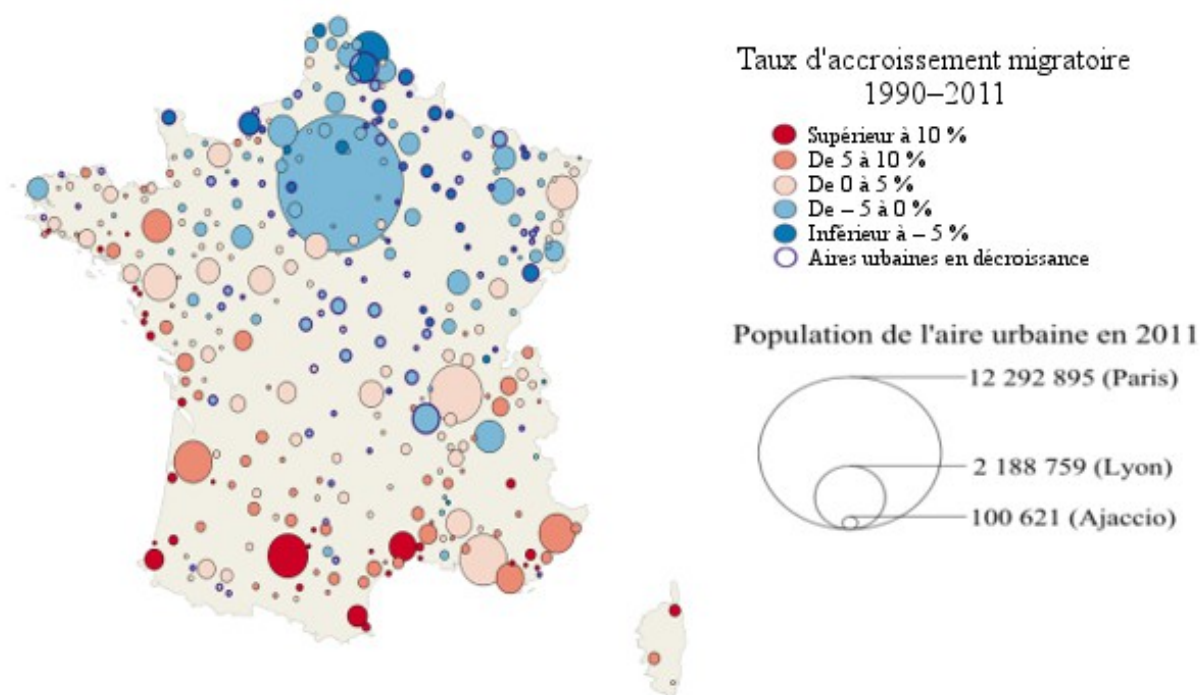


Sources : INSEE, recensements généraux de la population (RGP) 1990 et 1999, et recensements rénovés de la population (RRP) 2006 et 2011.

La très grande majorité des villes en décroissance françaises se caractérise par un déficit migratoire (Rudolph 2015). Ces villes « peu attractives » se situent principalement dans le nord, le nord-est et le centre de la France (figure 2). C'est le cas, par exemple, du Havre, de Lens-Douai, de Charleville-Mézières ou de Thionville. Leur localisation reflète ainsi les processus de désindustrialisation qui touchent ces anciens bassins industriels, conjugués aux effets de la métropolisation, qui fragilisent ces villes généralement de taille moyenne et petite, moins intégrées dans les flux de capitaux, d'investissement ou de population (Alexandre *et al.* 2010 ; Paulus 2004).

<sup>2</sup> Le taux d'accroissement naturel correspond à la différence entre le nombre de naissances et de décès rapportée à la population moyenne sur une année. Le taux d'accroissement migratoire renvoie, quant à lui, à la différence entre les immigrations et les émigrations, le tout rapporté à la population moyenne sur une année.

**Figure 2. Taux d'accroissement migratoire des aires urbaines françaises entre 1990 et 2011, et population des aires urbaines en 2011**

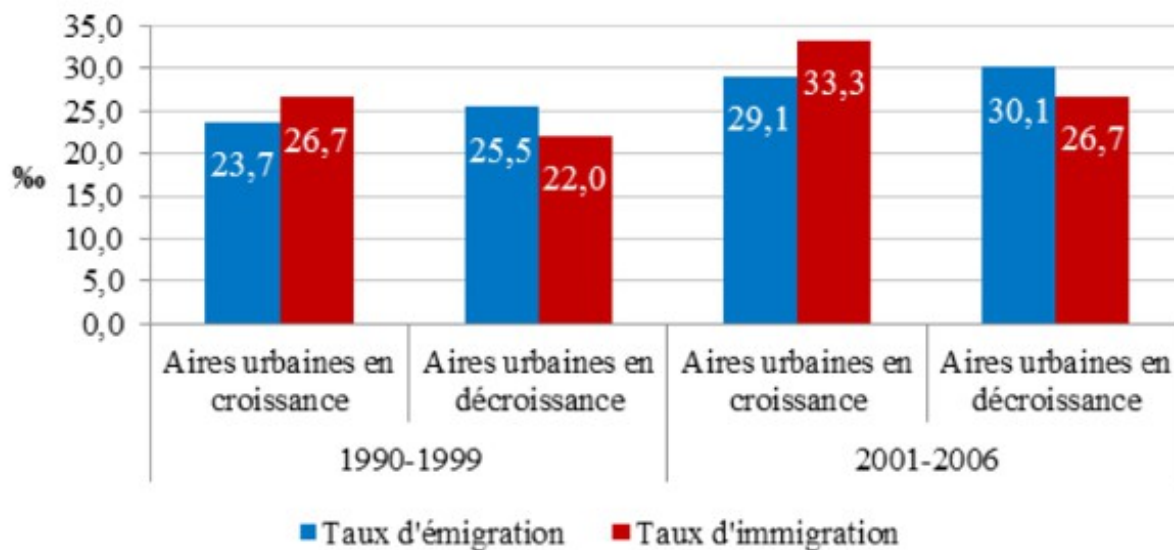


Sources : INSEE, RGP 1990 et RRP 2011.

Le déficit migratoire des villes en décroissance peut résulter de plusieurs facteurs : un départ en masse d'habitants, une faible arrivée de nouveaux habitants ou une combinaison de ces deux dynamiques.

En distinguant les flux d'émigration et les flux d'immigration, il apparaît que les arrivées, en plus d'être inférieures aux départs dans les villes en décroissance, présentent des valeurs bien en deçà de celles enregistrées dans les villes qui gagnent des habitants. Ainsi, les taux d'immigration dans les villes en décroissance entre 1990-1999 et 2001-2006 sont respectivement de 22 ‰ et 26,7 ‰, contre 26,7 ‰ et 33,3 ‰ pour les villes en croissance (figure 3). Les taux d'émigration des villes en décroissance sont, en revanche, assez proches de ceux des villes en croissance. Toutes populations confondues, les villes en décroissance ne voient donc pas leurs habitants partir plus massivement vers d'autres lieux, mais souffrent plutôt d'un manque « d'attractivité » correspondant à un déficit de nouvelles installations.

**Figure 3. Taux d'émigration et taux d'immigration dans les aires urbaines dans les aires urbaines selon leur évolution démographique (en croissance ou en décroissance) sur deux périodes (1990-1999 et 2001-2006)**



Sources : INSEE, RGP 1990 et 1999.

### Une sélectivité socialement accrue des mobilités résidentielles

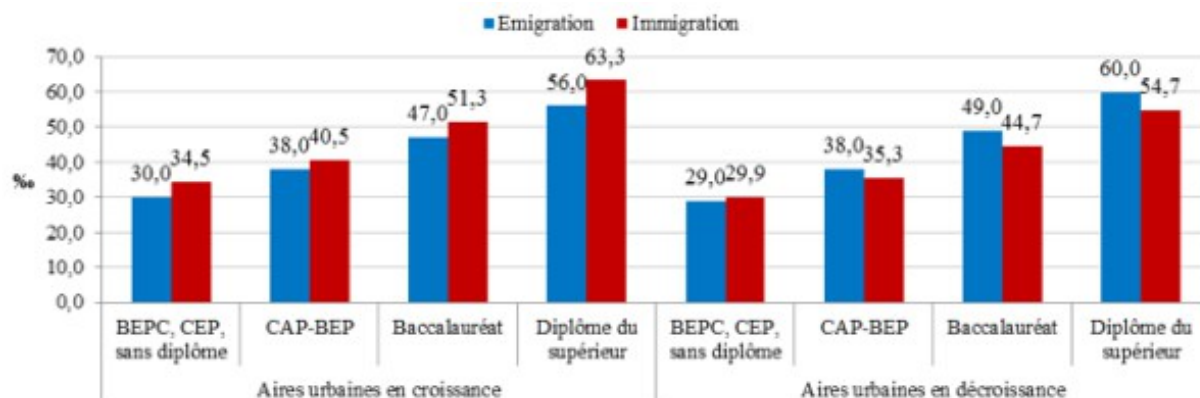
Si les villes en décroissance attirent moins de nouveaux habitants, il convient de s'interroger désormais sur les caractéristiques de ces individus. Les individus qui « évitent » les villes en décroissance ont-ils un profil particulier ou le manque d'attractivité de ces villes touche-t-il toutes les catégories de populations ? La mobilité résidentielle est un processus sélectif et discriminant : le sexe, l'âge, le type de ménage auquel il appartient, mais aussi le niveau de diplôme et la profession de l'individu, ne lui confèrent pas les mêmes propensions à la migration (Debrand et Taffin 2005). Ainsi, plus un individu est âgé, plus sa probabilité de procéder à une mobilité résidentielle diminue, de même qu'une personne diplômée du supérieur aura une probabilité plus grande de migrer qu'un individu sans diplôme (Vignal 2006).

Nous nous sommes ici concentrés sur les variables du niveau de diplôme, de la catégorie socio-professionnelle et de l'âge des individus, pour essayer de comprendre si les mobilités étaient similaires dans les villes en croissance et en décroissance.

S'il apparaît que la sélectivité des mobilités résidentielles opère dans ces deux types de territoires – les individus les plus qualifiés et les plus diplômés sont les plus mobiles –, cette sélectivité s'accroît dans un contexte de décroissance. En effet, les populations aux propensions à la mobilité les moins élevées, c'est-à-dire les ouvriers et les individus sans diplôme, s'y montrent encore moins mobiles. Les taux d'émigration et d'immigration des ouvriers, par exemple, sont d'environ 33 % à 35 % dans les villes en décroissance, soit près de 5 points inférieurs à ceux atteints dans les villes en croissance. À l'inverse, les populations les plus mobiles, c'est-à-dire les cadres et les diplômés du supérieur, sont beaucoup plus enclins à quitter les villes en décroissance et à ne pas s'y installer, et privilégient les villes en croissance. Les taux d'immigration des cadres et des diplômés du supérieur sont ainsi 10 points plus élevés dans les villes en croissance que dans les villes en décroissance (environ 65 % contre 55 %) (figures 4 et 5). Cette forte spécificité des stratégies migratoires des cadres a également été observée dans la région de la Ruhr, où les villes en décroissance ont perdu 10 % de leurs cadres entre 1975 et 1986, alors que dans le même temps le reste de la région Rhénanie-du-Nord-Westphalie, plus dynamique, voyait cette catégorie augmenter de 1,4 % (Friedrichs 1993). Elle s'explique, bien entendu, par la spécificité des marchés locaux de

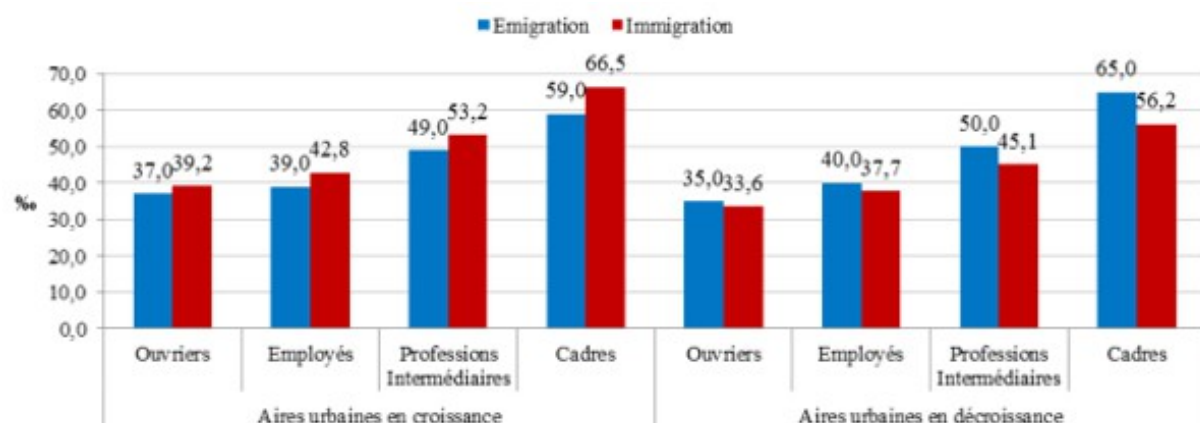
l'emploi – le nombre d'emplois de cadres a augmenté à un rythme bien plus rapide dans les plus grandes métropoles que dans le reste de la France entre 1999 et 2013 (Lainé 2017) –, mais également par la dégradation de l'environnement urbain (vacance des logements, des commerces, etc.) et les stigmates qui peuvent peser sur les villes en décroissance.

**Figure 4. Taux d'émigration et d'immigration par niveau de diplôme selon l'évolution démographique des aires urbaines (en croissance ou en décroissance) sur la période 2001-2006**



Sources : INSEE, RGP 1999 et RRP 2006.

**Figure 5. Taux d'émigration et d'immigration par profession selon l'évolution démographique des aires urbaines (en croissance ou en décroissance) sur la période 2001-2006**

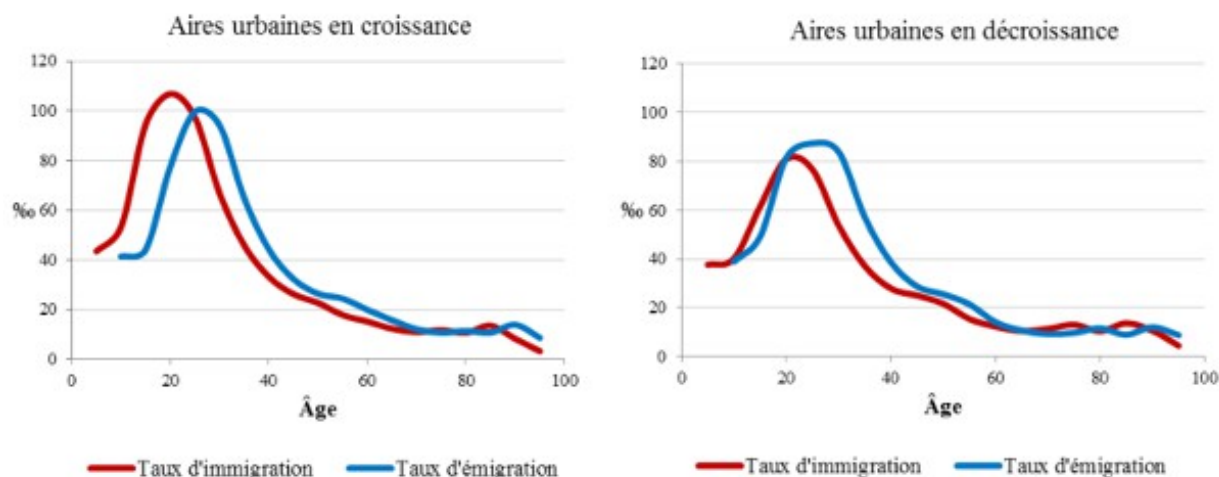


Sources : INSEE, RGP 1999 et RRP 2006.

Concernant la variable de l'âge (figure 6), les taux d'émigration et d'immigration atteignent leurs valeurs maximales entre 20 et 30 ans, aux âges où la propension à la mobilité résidentielle est la plus forte, et ce dans les deux types d'aires urbaines, en croissance ou en décroissance. Toutefois, un léger décalage est visible entre les deux taux : si une immigration massive a lieu dans les aires urbaines autour de 20 ans, qui s'explique par une mobilité liée aux études ou à un premier emploi, on assiste ensuite à une forte émigration chez les individus âgés de 30 ans, motivée cette fois-ci par l'ajustement des conditions de logement à la suite d'un agrandissement du ménage (Baccaïni 1994). À l'inverse des villes en croissance, dont l'immigration des jeunes adultes (20-25 ans) est fortement supérieure à leur émigration et permet de compenser l'émigration des trentenaires, les villes en décroissance affichent des taux d'émigration qui sont toujours supérieurs à ceux de l'immigration, même à 20 ans. Les départs d'habitants des villes en décroissance concernent ainsi principalement des personnes âgées de 20 à 40 ans, créant un déficit de population de ces classes d'âge qui contribue à accélérer le vieillissement de ces territoires.



**Figure 6. Taux d'immigration et d'émigration par âge selon l'évolution démographique des aires urbaines (en croissance à gauche, en décroissance à droite) sur la période 2001-2006**



Sources : INSEE, RGP 1999 et RRP 2006.

Cette sélectivité accrue des migrations débouche sur des déficits et/ou des gains de population chez certains groupes sociaux qui varient fortement selon que les villes sont en croissance ou en décroissance. Les villes en croissance démographique attirent ainsi davantage les populations jeunes et les groupes situés en haut de la hiérarchie sociale, tels que les cadres et diplômés du supérieur. Les taux d'immigration nette, qui correspondent à la différence entre immigrations et émigrations, sont de l'ordre de 7 ‰, alors qu'ils atteignent respectivement 4 ‰ et 2 ‰ pour les professions intermédiaires ou les ouvriers. Dans les villes en décroissance, la différence est encore plus marquée et l'immigration nette des cadres affiche une valeur négative, de -9 ‰, qui traduit un fort déficit d'arrivées. Cette situation s'observe ainsi dans les aires urbaines de Lens-Douai ou Nevers, qui accusent respectivement des taux d'immigration de -5,2 ‰ et -7 ‰ parmi leurs populations de diplômés du supérieur, et de l'ordre de -9 ‰ concernant les cadres. Si les villes en décroissance affichent ainsi des pertes de populations pour toutes les catégories d'individus, la hauteur de ces pertes est très inégale : on assiste alors à de forts déficits en populations jeunes, aux professions de cadres et diplômés du supérieur, tandis que les déficits pour les populations âgées de plus de 60 ans et les populations d'ouvriers sont plus minimes, voire nuls (figures 4, 5 et 6). Des villes comme Montbéliard ou Soissons enregistrent ainsi une hausse de leur population ouvrière, mais des pertes importantes chez les cadres.

### Une perte de population non neutre

L'érosion démographique des villes en décroissance est tout sauf neutre socialement. Elle ne concerne pas de manière identique les différents groupes sociaux, puisque les mobilités résidentielles viennent « sélectionner » les individus qui vont rester dans les villes en décroissance, et ceux qui vont les quitter. Cette perte de population concerne surtout les individus âgés de 20 à 40 ans, les diplômés du supérieur et les cadres, qui se montrent les plus enclins à quitter les villes en décroissance. À long terme, la catégorie des cadres est de plus en plus sous-représentée dans la population de ces dernières : 12 % contre 25 % dans les villes en croissance (Cauchi-Duval *et al.* 2016). Si cette différence peut s'expliquer par la taille des villes en décroissance – généralement inférieure à celle des villes en croissance –, elle interroge quant aux dynamiques de spécialisation sociale, voire de paupérisation, des villes en décroissance. Les mobilités sélectives représentent alors un défi supplémentaire pour ces villes qui tentent actuellement de reconverter leur économie industrielle en s'appuyant, pour certaines par exemple, sur des équipements universitaires ou de tourisme grâce à la patrimonialisation de leur histoire industrielle. Il est également fort probable

qu'à ces transformations sociodémographiques et économiques s'ajoutent à l'avenir d'importants changements politiques dans les villes en décroissance françaises.

### **Bibliographie**

- Alexandre, H., Cusin, F. et Juillard, C. 2010. « L'attractivité résidentielle des agglomérations françaises », *Chaire Ville et Immobilier*, université Paris-Dauphine.
- Baccaïni, B. 1994. « Comportements migratoires et cycles de vie », *Espace, populations, sociétés*, vol. 1994/1, p. 61-74.
- Beauregard, B. 2003. *Voices of Decline: The Postwar Fate of US Cities*, New York : Blackwell.
- Cauchi-Duval, N., Béal, V. et Rousseau, M. 2016. « La décroissance urbaine en France : des villes sans politique », *Espace, populations, sociétés* [en ligne], vol. 2015/3-2016/1 20 mars. Consulté le 23 mai 2017, URL : <https://eps.revues.org/6112>.
- Debrand, T. et Taffin, C. 2005. « Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité résidentielle depuis 20 ans », *Économie et Statistique*, n° 381-382, p. 125-146.
- Friedrichs, J. 1993. « A theory of urban decline: economy, demography and political elites », *Urban Studies*, vol. 30, n° 6, p. 907-917.
- Haase, A., Bernt, M., Großmann, K., Mykhnenko, V. et Rink, D. 2016. « Varieties of shrinkage in European cities », *European Urban and Regional Studies*, vol. 23, n° 1, p. 86-102.
- Lainé, F. 2017. « Dynamique de l'emploi et des métiers : quelle fracture territoriale ? », *France Stratégie*, note d'analyse n° 53.
- Lelévrier, C. 2010. « La mixité dans la rénovation urbaine : dispersion ou re-concentration ? », *Espaces et Sociétés*, n° 140-141, p. 59-74.
- Oswalt, P. 2006. *Shrinking Cities, Volume 1: International Research*, Ostfildern : Hatje Crantz.
- Paulus, F. 2004. *Co-évolution dans les systèmes de villes : croissance et spécialisation des aires urbaines françaises de 1950 à 2000*, thèse de doctorat en géographie, université Paris-1 Panthéon-Sorbonne.
- Prioux, F. 2007. « L'évolution démographique récente en France : la fécondité à son plus haut niveau depuis plus de trente ans », *Population*, vol. 62, n° 3, p. 489-531.
- Remy, J. 2000. « Métropolisation et diffusion de l'urbain : les ambiguïtés de la mobilité », in M. Bonnet et D. Desjeux (dir.), *Les Territoires de la mobilité*, Paris : Presses universitaires de France, p. 171-188.
- Rudolph, M. 2015. *Mobilités sélectives et déclin démographique des villes françaises : analyse des flux migratoires à l'échelle des aires urbaines entre 1990 et 2011*, mémoire de master 2 en démographie, université de Strasbourg. Disponible en ligne à l'URL suivant : <http://alterpo.hypotheses.org/114>.
- Vignal, C. 2006. « Concilier mobilité résidentielle et mobilité professionnelle : cadrage statistique et pistes de réflexion », *Horizons stratégiques*, vol. 2006/2, n° 2, p. 37-47.
- Wolff, M., Fol, S., Roth, H. et Cunningham-Sabot, E. 2013. « *Shrinking cities*, villes en décroissance: une mesure du phénomène en France », *Cybergeo: European Journal of Geography | Revue européenne de géographie* [en ligne]. Consulté le 23 mai 2017, URL : <http://cybergeo.revues.org/26136>.

**Mathilde Rudolph** est doctorante en démographie au laboratoire SAGE (Sociétés, acteurs et gouvernements en Europe ; UMR CNRS 7363) à l'université de Strasbourg depuis octobre 2016. Sa thèse porte sur la mesure des mobilités résidentielles et l'analyse de ses acteurs et caractéristiques, dans un contexte de décroissance urbaine en Europe entre 1990 et 2010. Ce travail de recherche

succède à un mémoire, réalisé en 2015, sur la sélectivité des mobilités résidentielles dans les villes en décroissance françaises, ainsi qu'une année en tant qu'ingénieure d'étude au sein de l'ANR Altergrowth.

**Pour citer cet article :**

Mathilde Rudolph, « Ceux qui partent, ceux qui restent. Les mobilités résidentielles dans les villes en décroissance », *Métropolitiques*, 24 mai 2017. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Ceux-qui-partent-ceux-qui-restent.html>.